



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : GALENIQUE – Niveau 1	Niveau d'études : A
Nombre de périodes : 90	N°UE : 656 Code de référence : 91 44 04 U21 D1

DESCRIPTION
<p>Prérequis : Attestations de réussite des unités de formation « ASSISTANT PHARMACEUTICOTECHNIQUE : PHYSIQUE-CHIMIE » et « SCIENCES NATURELLES ET MICROBIOLOGIE » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.</p>
<p>Objectifs :</p> <p><u>Galénique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • décrire les techniques opératoires des préparations ; • identifier les différentes formes galéniques à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • solides : poudres, paquets, cachets, gélules, pilules, suppositoires,... • liquides : les solutions et les systèmes dispersés,... • onctueuses : pommades grasses, crèmes émulsionnées, pâtes, gels ; • caractériser le choix adéquat des excipients nécessaires à la préparation de toutes les formes galéniques. <p><u>Laboratoire de galénique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser des pesées, de mesurer des volumes et de calculer des masses ; • réaliser les préparations les plus usuelles en respectant les consignes imposées et les lignes directrices des Bonnes Pratiques de Préparations de Médicaments en Officine. <p><u>Déontologie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • citer et d'appliquer dans le cadre de cas pratiques les règles de déontologie de la profession ; • situer les limites de sa profession vis-à-vis du négoce de produits pharmaceutiques, phytopharmaceutiques, cosmétiques, en appliquant les règles élémentaires de l'éthique • poser une réflexion éthique sur l'exercice de sa profession.
<p>Contenu du cours :</p> <p><u>Galénique : Partie Théorique</u> Les formes solides et liquides de la voie orale Les solutions Les suspensions Les émulsions Les shampooings Les formes semi-solides Les suppositoires</p> <p><u>Galénique : Partie pratique</u> Réaliser chaque forme galénique au laboratoire</p> <p><u>Déontologie :</u> Règles essentielles de la profession et devoirs généraux du pharmacien</p>

Bibliographie :

Site de QMP, Afmps, APB et le FTM : formulaire thérapeutique des magistrales

Code de déontologie pharmaceutique édité par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (édition 2020)

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mme Decuypere et Mme Hautecler

METHODOLOGIEGalénique :

Appliquer de façon précise les données théoriques afin d'obtenir une préparation qui doit contenir au minimum 90% et au maximum 110% des quantités déclarées des substances actives. Un laboratoire est mis en relation directe avec la théorie pour chaque forme galénique.

Déontologie :

L'accent est mis sur la connaissance mais surtout sur la compréhension des règles de déontologie pharmaceutique. Dans cette perspective, des exemples concrets pour illustrer les différents articles du code de déontologie sont débattus avec les étudiants.

MODES D'EVALUATIONGalénique :

Au terme de chaque forme galénique, une date est fixée pour une évaluation sommative afin d'encourager les étudiants à ne pas laisser s'accumuler la matière et à se situer dans leur apprentissage.

Un examen pratique de laboratoire s'effectue le dernier jour de l'UE, ainsi qu'une évaluation globale théorique sur l'ensemble des différentes formes galéniques.

Déontologie

Les étudiants sont interrogés par écrit lors de l'examen final organisé lors du dernier cours